

# COMMUNE DE FREBUANS

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 SEPTEMBRE 2020

Le trois septembre deux mil vingt à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à huis clos compte tenu des mesures sanitaires, sous la présidence de Paulette MARANO, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Lucette DOUSSOT, Pauline JOUFFROY, Natacha PELLETIER.

Mrs Pierre CLAVIER, Julien MARICHY, David NICOLAS, Pascal RAUCH, Eric VUILLET.

Excusés : Catherine CLERC, Mehdi TABOUI (pouvoir donné à Paulette MARANO).

Secrétaire de séance : Eric VUILLET

### **1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2020**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu en date du 26 juin 2020.

### **2- CNAS : Désignation des délégués Elu et agent (Délibération n°29/2020)**

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS) est un organisme qui offre aux Agents de la Fonction Publique (Titulaires et Retraités) une gamme diversifiée de prestations. Il convient de désigner pour les six années à venir un Elu et un Agent qui seront les représentants de la Collectivité.

#### Délégué Titulaire Elu

- Nom Prénom : PELLETIER Natacha
- Fonction dans la Commune : Conseillère Municipale

#### Délégué Titulaire Agent

- Nom Prénom : BOULARD Christelle
- Fonction dans la Commune : Secrétaire de Mairie

### **3 - Presbytère co-paroissial de Chilly le Vignoble - Cession de la part de la Commune :**

La Commune de Frébuans est propriétaire des 2/5 du presbytère co-paroissial de Chilly le Vignoble. Un bail a été signé le 4 juin 1983 entre la Commune de Chilly le Vignoble et l'Association Diocésaine de Saint Claude, un logement étant occupé par un prêtre.

Depuis plusieurs années la Commune a émis le souhait de céder sa part à la Commune de Chilly le Vignoble.

Le Maire de Chilly le Vignoble a fait réaliser deux estimations du bâtiment, en sachant que la réfection de la toiture est estimée à 65 000.00 €. En partant d'une estimation moyenne de 115 000.00 €, moins les 65 000.00 € de travaux, il reste 50 000.00 € soit 20 000.00 € pour les 2/5.

Cette somme de rachat est proposée par la Commune de Chilly le Vignoble sous

réserves de l'accord de toutes les parties. Le Conseil Municipal valide la somme de 20 000.00 €.

#### **4 - ECLA Proposition des représentants au sein des Commissions :**

- Conseil d'Exploitation de la régie d'eau potable : Monsieur Pascal RAUCH
- Commission Intercommunale des Impôts Directs : Madame Lucette DOUSSOT
- Conseils d'Administration des établissements scolaires du second degré : /

#### **5 - Etude de devis : NEANT**

#### **6 - Point sur les travaux :**

- Rue du Moulin : la Société DELARCHE a procédé à la reprise du revêtement
- Rue Désiré Barodet : les travaux d'assainissement sont terminés. La bande de roulement sera reprise par ECLA en même temps que les travaux d'aménagement de voirie réalisés par la Commune durant les vacances de la Toussaint.

#### **7 - Informations et questions diverses**

- Journées Européennes du Patrimoine 2020 : la date retenue est le dimanche 20 septembre 2020 de 15 h 00 à 17 h 00 : visite de la chapelle Saint-Georges
- Accompagnateur bus scolaire : il s'agit de Monsieur Baligh KHYAR qui a pris son poste le 1<sup>er</sup> septembre 2020.
- Travaux de voirie 2021 par ECLA : le Conseil Municipal propose la réfection de la route de Saint Georges depuis le n° 165 jusqu'à la Départementale.
- Un panneau « Passage de cavaliers » sera installé route des Condamines, afin de sensibiliser les automobilistes qui roulent trop vite sur cette route et peuvent présenter un danger face à la présence de cavaliers.
- Association FLORANIM : remerciements pour la subvention accordée
- Devis Dumont Sécurité : achat de 10 piles pour le défibrillateur
- Fibre optique : remerciements à Natacha PELLETIER, Pascal RAUCH et Eric VUILLET pour leur participation à l'installation de la fibre optique

#### **8 - Réunions à venir :**

- ECLA - Conseil Communautaire : le 08/09/2020
- ECLA - Conseil Communautaire : le 15/10/2020
- SICTOM : Comité Syndical : le 15/09/2020

## 9 - Compte rendu des réunions :

- ECLA – Conseil Communautaire : le 30/07/2020

### URBANISME – DOSSIERS NOTIFIES :

- CUB 2/2020 : Arrêté de non opposition en date du 02 septembre 2020, d'un dossier déposé le 08 juillet 2020 par la SCI Kama représentée par Monsieur Emmanuel TROUBAT, pour un projet de construction d'une maison d'habitation sur la parcelle cadastrée AA 53, sise 99 rue Désiré Barodet.
- DIA 14/2020 : Vente par Monsieur Thierry CHASSAGNOLE de sa maison d'habitation située sur les parcelles cadastrées AA n° 57 et AA n° 60, sise 122, rue Prosper Sordet.
- DIA 15/2020 : Vente par Monsieur Kévin GAY des parcelles cadastrées ZA n° 93 et ZA n° 98, sises Aux Fourgs Girard.
- DIA 16/2020 : Vente par Madame Emilie THOMAS de sa part sur la maison d'habitation située sur les parcelles cadastrées AB n° 134, 136, 138 et 157 sises 135, chemin de la Vouivre.
- DIA 17/2020 : Vente par Monsieur Christophe CHANUSSOT de la parcelle cadastrée AA n°179, sise rue Prosper Sordet.


### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 08 OCTOBRE 2020

Le Secrétaire



Eric VUILLET

Le Maire,



Paulette MARANO

